



CAP SUR... LES ATELIERS DE JUILLET

**Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,**

Cet été, la démarche Paysages & énergies franchira un nouveau cap, avec **l'organisation début juillet d'ateliers auxquels nous vous invitons à participer sur l'unité paysagère qui concerne votre territoire**. Ces temps de travail constituent une étape essentielle dans la construction de la boîte à outils dont nous nous doterons collectivement pour accompagner le développement des énergies renouvelables dans nos différents paysages.

Vous trouverez ci-contre de premières informations sur ces ateliers.

Dans l'intervalle, nous vous invitons à prendre connaissance des ressources et informations de cette nouvelle lettre, afin de **nourrir en continu notre dynamique commune sur l'énergie et les paysages**.



Le village de Montmirail perché sur le coteau de la vallée du Petit Morin, l'installation d'un parc éolien s'observe dans la continuité de ce dernier.

Une série de 5 ateliers se tiendra les 3, 4 et 5 juillet prochains sur les différentes unités paysagères du département. Ces temps de travail collectifs ont vocation à :

- partager les enjeux paysagers de l'unité paysagère,
- définir les critères prioritaires pour l'intégration des projets de chaque type d'énergies renouvelables,
- contribuer à définir des préconisations d'implantation,
- esquisser les outils utiles pour accompagner les acteurs et les projets.



Afin de prendre en compte les spécificités des différents territoires de notre département, chaque atelier correspondra à une portion du territoire dénommée « unité paysagère ».

Vous recevrez prochainement une invitation pour vous inscrire à l'atelier de votre unité paysagère, avec la date, l'horaire et le lieux précis.



RETOUR SUR... L'ACTUALISATION DE L'ATLAS DES PAYSAGES

Au mois de mai, l'équipe de paysagistes de l'Agence Couasnon a réalisé un travail de terrain à travers tout le département. **L'objectif ? Faire un inventaire et une reconnaissance des paysages d'aujourd'hui, notamment via des prises de photographies**, afin de caractériser leurs dynamiques et évolutions pour actualiser l'atlas des paysages de Champagne Ardenne réalisé en 2003.

Le nouvel atlas mis à jour sur cette base portera **une attention particulière à l'insertion paysagère des unités de production d'énergie renouvelable d'aujourd'hui ou à venir**.



TOUR D'HORIZON #3

Une démarche inspirante menée ailleurs sur les questions d'intégration des énergies renouvelables.

La Charte qualité pour la production d'électricité d'origine renouvelable en Narbonnaise



Favoriser un développement de l'éolien et du solaire préservant l'environnement et les paysages, tout en impliquant les citoyens : c'est l'objectif de la Charte conçue par le Grand Narbonne en 2019. Elle contient notamment une évaluation des installations existantes sur le plan de l'intégration paysagère, des livrets dédiés à chaque énergie et des recommandations pour le développement des nouveaux projets.

Téléchargez la fiche benchmark :



<http://bit.ly/ENRNarb>

Un chiffre clef sur les questions d'énergies ou de paysage.

UN CHIFFRE EN PERSPECTIVE #3



32 % de la consommation d'énergie couverte par des sources renouvelables d'ici à 2030

32 %



La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit qu'en 2030 32 % de la consommation finale brute d'énergie soit assurée par des sources renouvelables. Malgré une progression constante ces dernières années, ce taux n'a été que de 19,3 % en 2021. Dans le détail, le bois énergie a représenté plus d'un tiers de la production d'énergie renouvelable, suivi de l'hydraulique, des pompes à chaleur et de l'éolien.

En savoir plus : <https://bit.ly/rapportENR>



POUR ALLER PLUS LOIN #3

Un document ressource pour éclairer les enjeux et approfondir la réflexion.

Les scénarios de mix de production permettant d'atteindre la neutralité carbone

Dans un grande étude prospective, Réseau de transport d'électricité (RTE) a élaboré six scénarios en capacité de décarboner la production d'énergie en France. Du mix reposant sur 100 % d'énergies renouvelables jusqu'à l'hypothèse d'une relance forte du nucléaire, chaque scénario détaille les objectifs de développement de chaque filière. Même le scénario le plus favorable au nucléaire prévoit qu'entre 2019 et 2050 la production d'éolien terrestre soit multipliée par 2,5 et celle du photovoltaïque par 8.

En savoir plus sur le site de RTE : <https://rte-futursenergetiques2050.com>

Rte
FUTURS ÉNERGÉTIQUES
2050



Vous avez des questions sur la démarche ? Vous souhaitez des informations complémentaires ?

Écrivez-nous à paysages.energies@marne.fr